



CONSEIL MUNICIPAL Procès-Verbal de la séance du mardi 29 novembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 29 novembre à 19h30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle communale, conformément aux dispositions de l'article 9 de l'Ordonnance n° 2020-562 du 13 mai 2020 visant à adapter le fonctionnement des institutions locales et l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux à la prolongation de l'état d'urgence sanitaire dans le cadre de l'épidémie de covid-19, sous la présidence de Sylvie OUTURQUIN, Maire.

Etaient présents : Sylvie OUTURQUIN, Valérie VAILLER, Bernard LESAVRE, Thomas JULLIEN, David ROLAND, Jean-Marc GROSSMANN, Eric BOITTIN, Frédéric COMAT, Isabelle BOULEY et Patrice FERRERO

Absent excusé : Géraldine COMTE

Jean-Marc GROSSMANN a été élu secrétaire.

Le Procès-Verbal de la réunion du 18 octobre 2022 a été approuvé à l'unanimité des présents.

1 convention de gestion en matière d'assainissement entre la commune et MBA pour 2023

Au 1^{er} janvier 2020, Mâconnais Beaujolais Agglomération a pris la compétence Assainissement. Dans ce cadre elle a souhaité permettre aux communes qui le souhaitent de poursuivre des missions d'entretien des espaces verts des ouvrages d'assainissement par l'intermédiaire d'une convention de gestion, garantissant l'efficacité du service public. Le Conseil Municipal décide d'approuver la convention de gestion en matière d'assainissement et autorise le Maire à la signer.

2 Aménagement cimetière communal / demande de subvention

Vu la décision du Conseil Municipal du 28 septembre 2021 de faire faire une étude d'aménagement paysager permettant d'intégrer les emplacements souhaités, mais permettant également de réfléchir au jardin du souvenir pour créer un espace de recueillement digne. Cet avant-projet réalisé par l'Atelier du Triangle, pour ces travaux au cimetière communal est estimé à 72 063.08 € HT. Le Conseil Municipal approuve ce projet pour un montant total de 72 063.08 H. T et sollicite une subvention « Appel à projets Départemental 2023 ».

Prochain Conseil Municipal : Mardi 20 décembre 2022 à 19h30